

# LA MÉTIE

JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT

PAR RUEDEAU & CO.

No. 6, Rue Sainte-Catherine

Montreal, Québec, Canada

NOUVELLE-BRÈVE

MONTRÉAL, 3 MARS 1866.

CANDIDATE VOTES

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

WILLIAM H. HARRISON

DE L'INDÉP.

POUR VICE-PRESIDENT DES ÉTATS-UNIS

JOHN T. TYLER,

DE LA VIRGINIE.

TICKET VERS ELECTORAL POUR LA

LOUVRE.

Prix Electoral.

John T. Tyler.

LOUFROY BARBARA, de l'Indép.

JOSEPH BERNARD, de la République.

CHARLES BIRKBECK, de la Ligue.

JACQUES BOUCHER, de la St. Léonard.

SETH LEWIN, de l'Indép.

CANDIDAT POUR LE CONGRÈS

François-Désiré Congerrier.

L'Hon. EDWARD D. WHITE.

DU COMITÉ D'INVESTIGATION DES

BANQUES.

Quelques détails s'étaient élevés entre le comité d'investigation et le président de la Banque de Côte relativement à certaines questions posées par un membre du comité, mais nous devons éviter, comme il résulte de nos discussions avec le président, de publier la correspondance relative aux parties intéressées.

Un comité d'enquête a été nommé en conséquence d'une révolte des délégués au conseil en conséquence des révélations de l'agent délégué au conseil des membres des deux chambres, et a été élu le 23 mars, et il a adopté plusieurs résolutions.

« Qu'il y ait des questions approuvées par le majorité du comité devant être posées par le président comme « commandes du comité ; et que les questions posées par des membres du comité, sans avoir été examinées par le comité, ne soient pasées comme telles par l'assemblée. »

Il nous paraît que le comité a commencé une forte et formidale ainsi cette résolution. Le législateur a déclaré qu'il n'a pas pu faire assez d'enquête pour le billet de 50 millions, et il a été adopté dans la séance tenante, que soit de toute la force de la minorité. Il suit de là que la distinction était dans la résolution du comité, et n'aurait pas dû être faite, car il n'y a et il n'auroit pas d'autre question que celle approuvée par la majorité, les questions posées par elle sont d'autant plus graves.

Pour empêcher le comité à-t-il décidé que les questions de la minorité seraient posées, comme telles, par son président? Pourquoi poser des questions qui ne sont pas obligatoires, ayant été approuvées par la majorité du comité?

Ainsi cette résolution a porté ses fruits. Dans une séance postérieure du comité, M. Wain, en ce qu'il est à nos yeux à l'origine de la question, a voté à l'unanimité pour la faire échouer.

« Loufroy, contre votre Brèbeuf, contre l'admiral, répétition, etc. Il va ce que quel est le résultat de ce vote, mais c'est tout ce que nous ont fait de nos yeux! »

Cette question est approuvée par la majorité du comité, et il a pu voter sur l'admiral, ayant été approuvée par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

Après quelques détails de MM. Bradwell,

Davidson et Ratcliffe, le billet est rejeté, et le comité se sépare.

M. Wain présente un billet pour amender le précédent, et il est voté à l'unanimité, et il est approuvé par l'assemblée sans préjudice du billet de 50 millions.

M. Ratcliffe fait remarquer que, à moins de quatre mois, il sera nécessaire d'arranger.

Le billet est alors échoué au châssis un grand nombre de copiables. M. F. D. Conner appelle ces observations.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

M. Wain présente un billet pour amender le précédent, et il est voté à l'unanimité, et il est approuvé par l'assemblée.

M. Ratcliffe fait remarquer que, à moins de quatre mois, il sera nécessaire d'arranger.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain présente un billet pour amender le précédent, et il est voté à l'unanimité, et il est approuvé par l'assemblée.

M. Ratcliffe fait remarquer que, à moins de quatre mois, il sera nécessaire d'arranger.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé au barreau sujet à l'appel de la Chambre.

Le billet est alors approuvé par MM. Bradwell, Davidson et Ratcliffe.

M. Wain consent aux changements qu'il voudra faire, pour que l'on conserve l'esprit du billet.

Le billet est alors approuvé